

# actualités

## FAUT-IL NÉGOCIER AVEC DES TRACTEURS ?

Lors du dernier *Trait d'Union*, dans une brève en p.4, nous posions, avec un soupçon de provocation, cette question : doit-on en arriver là pour se faire entendre, à l'instar d'un autre champ professionnel ?

Nos revendications en termes de salaire et de formation nous amènent à ces réflexions. Depuis des années, voire des décennies, la CGT-EP alerte les collègues sur les salaires et pensions anormalement bas par rapport à ce qui se passe dans l'ensemble des pays européens. Nous avons distribué et mis sur notre site, à de nombreuses reprises, des documents étayant notre analyse. Depuis quelque temps, même l'OCDE, qui n'est pas à proprement parler un repaire de « gauchistes », abonde dans notre sens par ses publications.

Il y a urgence à écouter nos revendications, à commencer par l'augmentation générale des traitements, salaires et pensions. L'ouverture de négociations salariales doit être une priorité.

De même, nous souhaitons l'ouverture de négociations sur les carrières afin de redonner du sens à la grille indiciaire et de l'attractivité à l'emploi public. C'est bien la revalorisation du point d'indice qui est attendue par les agents, et non une rémunération au mérite, comme le serinent depuis quelques semaines le ministre Guérini et le Premier ministre.

Le RAEP (Reconnaissance des acquis de l'expérience) est un concours qui n'a pas fait ses preuves, qui peut être parfois considéré par les collègues comme humiliant et qui ne permet pas de résorber les trop nombreux non-titulaires qui forment un *lumpenprolétariat* notoirement sous-payé et corvéable à merci. Il convient de mettre en place un plan d'urgence de titularisation des DA. Le CDI est un leurre, voire une entourloupe.

On ne peut pas appeler les profs « des cadres », vu notre réalité, et s'étonner de la désaffection des jeunes pour nos métiers. Être enseignant·e fut l'expression d'un ascenseur social dans le cadre d'une noble mission émancipatrice. D'évidence, ce n'est plus le cas.

Et quelles sont les réponses du gouvernement ? 692 millions d'euros en moins pour l'enseignement scolaire, et l'enseignement privé sous contrat n'est pas épargné. Cela entraîne naturellement des inquiétudes alors que les annonces successives, notamment le « choc des savoirs », se concrétisent par de nouveaux besoins. Même si Nicole Belloubet est revenue sur la suppression de postes, le ministère reste vague sur ce qui sera affecté par cette coupe budgétaire. Ce qui doit nous inquiéter.

La CGT-EP insiste sur le fait que « cette nouvelle coupe budgétaire ne va qu'accentuer le mal-être des personnels ».

Alors, *in fine*, si on revient sur le titre de cet article, il convient d'être unitaire, nombreux·ses et fermes si on veut que le mépris cesse et que l'on soit traité avec respect et justice.

Pour cela, le choix de la CGT-EP est une évidence. Les institutions responsables de l'enseignement privé sous contrat, comme les ministères, ne s'y trompent pas d'ailleurs.

Contactez-nous. Rejoignez-nous !

■ Philippe Legrand, *Académie de Nantes*

